

## 900 PÈLERINS DU DIOCÈSE À LOURDES EN MAI 2023

Environ 900 pèlerins du diocèse se sont rendus à Lourdes du 23 au 29 mai, accompagnés par Mgr Centène, sur le thème « Je fais de vous la lumière des nations ». Malades et valides, hospitaliers et jeunes étudiants soignants ont pu partager des moments conviviaux et des temps forts liturgiques : messe à la Grotte, procession mariale aux flambeaux, onction des malades, messe internationale pour la Pentecôte, etc. Une moisson de souvenirs pleins de joie, de simplicité, d'entraide. Les cinq cierges diocésains déposés à la Chapelle des Lumières symbolisent et poursuivent leur prière à l'Immaculée Conception.

N'hésitez pas en 2024 à « Oser marcher ensemble vers Lourdes ».



Les paroisses de Lorient

<https://www.paroissedelorient.fr/>



Par Marie  
la lumière s'est levée  
sur le monde



**2024**

**Lourdes**

**27 mai - 2 juin**



**Le Diocèse de Vannes en pèlerinage**  
**Doyenné Lorient**

# DIOCÈSE DE VANNES

## LOURDES

*Par Marie la lumière s'est levée sur le monde*

*Du 27 mai au 2 juin 2024*

### Bulletin d'inscription

#### **PRIX :**

Logistique du pèlerinage **245,00 €**

#### **Hôtel Ariane\*\*\* base chambre double en pension complète**

Adultes (taxe séjour comprise) **298,80 €**

Supplément chambre individuelle **120,00 €**

#### **Ce prix comprend :**

Le transport en autocar grand tourisme climatisé et de bon confort,  
L'hébergement sur la base d'une chambre double en hôtel catégorie 3\*,  
Les déjeuners aux environs de Bordeaux à l'aller et au retour,  
La pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour,  
L'assurance assistance et rapatriement Mutuelle Saint Christophe,  
Le livret programme, l'animation du pèlerinage, la participation aux frais des sanctuaires.

#### **Ce prix ne comprend pas :**

Les boissons et toutes les dépenses à caractère personnel,  
Les excursions facultatives,  
Les quêtes lors des messes.

Pour s'inscrire : remplir le bulletin ci-contre (un par personne) accompagné d'un **chèque d'acompte de 245,00 € à l'ordre de "AD Paroisse de Lorient St Louis"**.

Une rencontre informative sera fixée début mai afin de faire connaissance, de préciser les consignes, les protocoles sanitaires particuliers qui seront mis en place dans les hôtels et les Sanctuaires, et de répondre à vos questions. Lors de cette réunion, vous seront remis le livret et le foulard du Pèlerin. Vous serez aussi invités à verser par chèque libellé à **"AD Paroisse de Lorient St Louis"**. Le solde du règlement du pèlerinage correspondant à l'hébergement en hôtel. **Toute annulation devra être motivée et notifiée par écrit. Un montant de 25 € sera retenu pour frais de dossier.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les responsables du secteur :

**Mme Bernadette Picot ☎ 06 74 00 38 09 / Mme Marie-Andrée Colin ☎ 06 81 34 27 34**



**Bulletin à découper et à envoyer avant le : 15 avril 2024 à**

**Pèlerinage Lourdes/ Presbytère de Saint Louis - 1 rue Turenne - 56100 LORIENT  
avec le chèque d'acompte de 245,00 € à l'ordre de « AD Paroisse de Lorient St Louis »**

Mr  Mme  Melle  Père  Diacre  Frère  Sœur

**NOM** (en majuscule) : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : .....

**Adresse** : .....

**Téléphone fixe** : ..... **Mobile** : .....

**Mail** : .....

**Santé** : Prière de préciser ci-dessous si vous avez des particularités de type allergies alimentaires, diabète, ou autres. De même merci de préciser les éventuels problèmes de handicap, afin que nous puissions organiser au mieux votre pèlerinage.

**Nom de la personne à contacter en cas d'urgence** : .....

**Coordonnées téléphoniques** : .....

#### **HEBERGEMENT** :

souhaite partager ma chambre avec (donner le nom) : .....

désire une chambre individuelle (avec supplément de 120,00 €)

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Vannes – 14 rue de l'Evêché – CS 82003 – 56001 VANNES CEDEX . Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je soussigné (nom, prénom) ..... certifie avoir pris connaissance de la participation financière. Je vous confirme mon inscription.

Fait à ....., le.....

**Signature précédée de la mention "lu et approuvé"**

Au départ du pèlerinage, il sera demandé de respecter les conditions et restrictions sanitaires en vigueur.